

L'édito

AU DELÀ DES MOTS ET DES MAUX...

La LPO s'engage et réussit !

Depuis 1921 les Refuges LPO ne cessent de démontrer leur efficacité dans la protection de la biodiversité. Combats incessants contre les excès de la chasse et les atteintes à l'environnement, la destruction des espèces protégées et l'urbanisation incontrôlable, la LPO ne baisse jamais les bras.

Et les propriétaires de Refuges, particuliers ou collectivités, entreprises ou établissements, ont pris conscience de l'importance à préserver un cadre de vie harmonieux ; toutes et tous sont désormais ambassadeurs des Refuges LPO, le plus grand réseau de jardins écologiques de France.

Vous hésitez encore ? Faites appel aux bénévoles de la LPO AURA Délégation Haute-Savoie pour recevoir conseils et astuces, des gestes simples et des actions concrètes qui donneront des résultats spectaculaires.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU !



Didier BESSON
Coordinateur
« Refuges LPO »

Sommaire

- Baromètre des Refuges LPO
- L'actu des Refuges collectivités
- Les passages à petite faune
- Rencontre des coordinateurs Refuges de la LPO
- À vos agendas !

Le baromètre des Refuges



En France :
46 087 Refuges LPO
61 020 hectares

3 767 établissements
978 collectivités et
entreprises



En Haute-Savoie :
689 Refuges LPO

44 établissements
17 collectivités et
entreprises

**Pensez à adhérer
à la LPO !**



Vous aussi rejoignez-nous pour nous donner les moyens et la légitimité de défendre les intérêts de la biodiversité sur le département.

Pour adhérer rendez-vous sur :

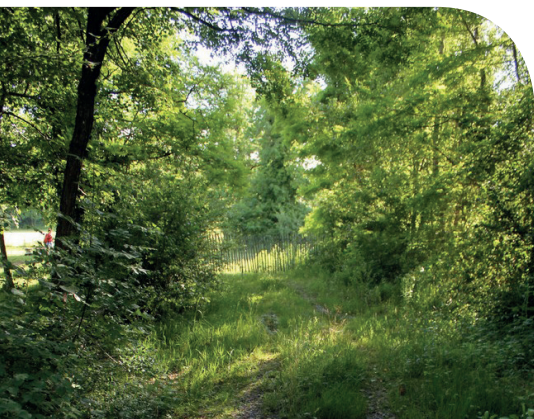
www.lpo.fr

L'Actu des Refuges LPO personnes morales



Les actions sur le refuge LPO de la Base de Loisirs des Pérouses à Rumilly

Refuge LPO depuis 2011, la base de loisirs des Pérouses était (jusqu'à ce que la commune de Monnetier-Mornex ne rejoigne le réseau des Refuges en 2021) le refuge LPO le plus vaste du département de Haute-Savoie. La commune de Rumilly a mis en place de nombreuses mesures en faveur de la biodiversité avec (et parfois sans) le recours et les conseils de la LPO 74. L'année 2022 a vu plusieurs actions assez diverses et en lien avec la préservation de la biodiversité se dérouler sur la base de loisirs :



Diagnostic du patrimoine arboré sur la base de loisirs

Suite à un orage en juin 2021, des arbres ont chuté et provoqué la blessure d'un promeneur. La commune de Rumilly a donc décidé de commander la réalisation d'un diagnostic complet du patrimoine arboré de la base de loisirs. Soucieuse de ce patrimoine et de la sécurité des usagers, la commune a souhaité réaliser ce diagnostic afin de connaître l'état biomécanique des arbres et évaluer ainsi le risque potentiel de chacun d'entre eux. Il a été réalisé par les experts de l'ONF. La LPO a été intégrée dans chacune de ces étapes, de la sélection des arbres à tailler et à abattre, jusqu'aux actions d'élagage en elles-mêmes (en tant qu'observatrice et conseillère afin de prendre en compte la biodiversité).



Mise en défends d'arbres biologiques

La haie champêtre au sud du sentier du Dadon présente des arbres qui ont été utilisés par le grand capricorne, espèce protégée et menacée de grand coléoptère saproxylique. Elle fait donc l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la démarche de préservation de la biodiversité. Les arbres ont été marqués et il a été convenu de ne pas les abattre ni de réduire leur attrait pour l'espèce.

Mise en place de panneaux de sensibilisation sur le sentier du Cincle

Dans le cadre de l'accessibilité de la base de loisirs pour le public, des travaux ont été entrepris pour élargir le sentier partant du petit plan d'eau jusqu'au sentier du Dadon. Afin de préserver la biodiversité des boisements et informer les usagers des actions entreprises en faveur de la faune, des panneaux informatifs ont été placés le long du sentier pour sensibiliser le public à la problématique du dérangement de la faune.

Entretien du grand plan d'eau

Afin d'améliorer la situation sanitaire du grand plan d'eau, la commune a engagé des travaux de remise en état de la zone de baignade à la fin du mois d'août 2022. Bien que ces travaux soient nécessairement un dérangement pour la faune du refuge, le choix de la période, une fois la reproduction des oiseaux terminée, a énormément minimisé leur impact. De plus, la nature même des travaux est une question de salubrité publique pour la base de loisirs : ils sont nécessaires au vu de l'usage du site. À nouveau, la LPO a été consultée en tant que conseillère.



Marigny-Saint-Marcel : Un Refuge pour les rapaces

Le château de Saint-Marcel sur la commune de Marigny est devenu Refuge LPO il y a de nombreuses années déjà.

Il présente la particularité d'accueillir plusieurs espèces de rapaces nocturnes : effraie des clochers, chevêche d'Athéna, hibou moyen-duc ; désormais le voilà prêt à recevoir le faucon crécerelle.

Les bénévoles de la LPO 74 ont installé un nichoir adapté à cette espèce, une pose périlleuse qui, nous l'espérons, portera ses fruits dès le printemps prochain.

Merci aux propriétaires de cette demeure qui permettent de concilier patrimoine historique et naturel ; la LPO soutient cette démarche que vous retrouverez par ailleurs lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre prochain.



Les conseils de la LPO : les passages à petite faune

Le fractionnement des espaces naturels et le cloisonnement important des jardins limitent le déplacement des espèces et leur espace vital : en créant des petits passages pour animaux entre tous les jardins de votre quartier et l'espace public, vous aidez à la création de véritables corridors écologiques ! Il est en effet devenu essentiel de lutter contre la fragmentation du territoire qui gêne ou empêche la libre circulation des êtres vivants : l'urbanisation et ses murs, les clôtures, les voiries...

Attention aux ruptures de continuités écologiques

Les haies exotiques (thuyas, lauriers-cerises) forment des murs végétaux inhospitaliers. Pour séparer votre terrain de celui du voisin, plantez des arbustes locaux (sureaux, cornouillers, noisetiers). Leurs fleurs et fruits fourniront gîte et couvert aux papillons et oiseaux lors de leurs déplacements.

Lorsqu'elles sont chauffées par le soleil, les allées et cours goudronnées deviennent infranchissables pour les insectes et peu engageantes pour de nombreux petits mammifères. Quant aux murs et grillages, ce sont des obstacles infranchissables pour certains animaux.

Comment faire ?

Pour aider le hérisson et autres petits mammifères à aller et venir en toute liberté entre les jardins, vous pouvez utiliser un dispositif comme sur la photo ci-contre, ou simplement découper un passage dans votre grillage. Les passages à petite faune augmentent les populations de hérissons de 35% ! Un espace de 5 à 10 cm suffit pour laisser passer un hérisson, 30 cm pour un blaireau. Attention à ne pas ouvrir de passage vers la route !



Journées nationale des coordinateurs de Refuges LPO

Nous étions présents !



Les journées nationales des coordinateurs de Refuges se sont déroulées à Angers les vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022.

Ces journées conviviales d'échanges et de travail étaient organisées par l'équipe des Refuges de Rochefort, principalement représentée par 2 nouvelles recrues : Pascaline Tronche, animatrice réseau refuge et Clémence Lerondeau, responsable du programme, toutes deux jeunes, compétentes et fort sympathiques.

Nous étions une bonne cinquantaine de participants, dont presque la moitié de bénévoles.

Le vendredi après-midi, une visite a été organisée au château de Plessis-Macé, situé à une quinzaine de km d'Angers. Le domaine s'étend sur une quarantaine d'ha de paysage bocagé, classé Espace Naturel Sensible et labellisé LPO. Olivier Loir de la LPO Anjou et la personne responsable de l'entretien du site nous ont fait découvrir les particularités de gestion de ce parc historique classé, avec les différents aménagements mis en place : renaturation d'un cours d'eau, restauration d'une mare, plessage et haies de Benjes, chèvres tondeuses sur les parties herbeuses des douves et couple d'oies dans les eaux des douves, etc.

La journée du samedi s'est passée en salle d'une façon plus studieuse, avec principalement des temps de formation, des ateliers et du partage.

Dans l'après-midi, le nouveau Directeur général de la LPO France, Mathieu Orphelin, qui remplace Yves Vérilhac, est venu à notre rencontre.

La LPO Aura était bien représentée avec 6 bénévoles dont 2 d'Auvergne, 2 de Lyon et 2 de l'Ain.



À vos agendas : les rendez-vous 2023 à ne pas manquer

Dimanche 05 février :
Journée Mondiale des Zones Humides à Albigny

Fêtons ensemble les 51 ans de la convention RAMSAR !

Dimanche 24 mai :
Comptage oiseaux des jardins au Refuge LPO des Jardins de l'Europe

Nos animatrices vous accompagnent pour ce comptage national !

Dimanche 28 mai :
Journée des Refuges et Fête de la Nature sur les berges du Thiou

Découvrez les trésors de la nature en ville.



Toutes les infos et les sorties 2023 sont consultables sur notre site internet :
<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/agenda/>